



« Sport et démocratie dans les territoires francophones »

Atelier n° 1

« Le sport : diversité ou complémentarité ? »

Face à l'essoufflement, parfois la panne, des institutions à incarner des rêves d'égalité, de fraternité et de liberté, le concept de diversité est souvent présenté comme une alternative. Dans le Livre blanc sur le dialogue interculturel, les Etats membres du Conseil de l'Europe affirment la capacité de la diversité à promouvoir la compréhension mutuelle, tout en protégeant et en développant les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit.

Des discours incantatoires avancent avec force que le sport exerce aujourd'hui un rôle essentiel et fédérateur. Souvent considéré comme LE nouveau levier des pactes tant promis, tant vantés, le sport est devenu l'un des instruments de projection le plus rassembleur, le moins clivant, pour mobiliser tout un pays, de toute une ville vers un objectif commun. Ce besoin d'amélioration de la société par et pour le sport constitue les (fameuses) valeurs du sport.

Ces valeurs attachées au sport, amateur ou professionnel, dans une grande confusion, sans véritable définition et identification de ses origines sont chantées par une légion d'acteurs publics et privés.

Pourtant, le sport ne fournit pas de valeurs spécifiques à ceux qui le pratiquent. Contrairement aux idées reçues, cet objet est porteur de sens par la forme qu'on lui donne, la réflexion qu'il suscite et sa représentation. Comme la fission nucléaire qui permet de fabriquer des bombes, et dans le même temps de produire de l'électricité, le sport se définit par son utilisation. A l'analyse des bonnes pratiques, il est un formidable outil de promotion sur la base du mérite et de la compétence : les valeurs de la vie. Utilisé avec un niveau d'exigence et l'ambition de venir en complémentarité de l'école et la famille, les 2 premiers lieux de socialisation, le sport a toute sa place comme mécanisme de recherche de l'harmonie sociale.

la pratique sportive et son système de règles qui prescrivent et prohibent à la fois, procurent une représentation sociale et une gestion du respect de la norme. Et l'intérêt du sport prend toute sa place quand il peut se substituer à l'école et la famille quand elles font défaut. Le sport par l'accomplissement de la pratique sociale induit une logique de responsabilité. Son importance ne s'entend pas par le poids du PIB ou la puissance militaire d'un pays. Il aspire à comprendre la vie des Hommes en société, et c'est par ce biais qu'il est un facteur de paix. Il parvient à fédérer les oppositions, à favoriser le dialogue et l'intégration, une complémentarité pour mieux s'intégrer ou mieux intégrer l'altérité..

Cette première table ronde s'articule autour de 5 intervenants, 1 grand témoin et 1 modérateur :

Modératrice : Cécile Grès - journaliste Eurosport

Grand Témoin : le point de vue de Sonia Rolland, comédienne, réalisatrice, ex-miss France 2000, Française d'origine rwandaise, Marraine des équipes de France de basket-ball

1) Un représentant de l'équipe cycliste du Rwanda

Hutus d'un coté, Tutsis de l'autre. Deux mondes se télescopent lorsque l'ancien coureur professionnel, coéquipier de Bernard Hinault, Jock Boyer, se retrouve au Rwanda pour aider un groupe de rescapés du génocide à constituer l'équipe cycliste nationale. Le Rwanda s'est relevé de l'un des génocides les plus tragiques au monde en utilisant le sport comme une source pacificatrice. Et cette équipe fait aujourd'hui la fierté de tout un pays.

2) David-Claude Kemo-Keimbou (Universitaire - historien du sport)

Le football camerounais ciment de la nation. A l'indépendance du Cameroun la composition de sa population était hétérogène. Plusieurs groupes ethniques s'opposaient dans leur rapport au colonisateur et dans leur place dans la nouvelle société fortement imprégnée de l'ancien pouvoir colonial. Les administrateurs coloniaux avaient favorisé la création de clubs ethniques afin de diviser pour mieux régner. Finalement, c'est derrière la barrière de l'équipe nationale que les Camerounais ont fait taire leurs oppositions et cherché une voie, une voix commune.

3) Linda Sangaret (Directrice de Brand South Africa) - La figure de Nelson Mandela

24 juin 1995 à Johannesburg Nelson Mandela remet la Coupe du Monde à l'afrikaner François Pienaar, capitaine de l'équipe nationale de rugby à XV vainqueur à domicile. Le 3 février 1996, l'équipe d'Afrique du Sud bat celle de Tunisie 2-0 en finale de la Coupe d'Afrique des nations. Et avec le Mondial 2003 de cricket, la discipline préférée des communautés indiennes, et surtout lors de la Coupe du monde 2010 de football, la toute première sur le sol africain, Madiba a su utiliser le sport comme outil politique. En 2000, il avait ainsi déclaré : « Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les gens d'une manière quasi-unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. Le sport se joue de tous les types de discrimination ».

Linda Sangaret, francophone, a collaboré avec Nelson Mandela.

4) Rachid Hallal (avocat- Président d'Impulsion 75)

Par un programme de cinq semaines, l'association Impulsion 75 à Paris redonne de la confiance et de l'espoir aux jeunes en décrochage scolaire grâce à une remise à niveau basée à la fois sur de la préparation physique et la pratique de la boxe, mais aussi sur des ateliers de communication, des cours d'expression scénique, des simulations d'entretiens d'embauche, le tout au sein d'un prestigieux établissement : le lycée Buffon de Paris (XVe arrondissement). De même, Impulsion 75 insiste fortement sur la notion de citoyenneté, avec des visites de certaines institutions de l'Etat comme le Sénat ou l'Assemblée nationale, la rencontre des Sapeurs-Pompiers Parisiens et le passage obligatoire du module de Prévention Secours Civiques de niveau 1.

5) Chef du projet Yopougon-Abobo (Côte d'Ivoire) sur la réconciliation et la cohésion sociale par des activités socioculturelles et sportives

Sur financement de l'Union européenne, l'appui à la réconciliation et à la cohésion sociale des populations des communes d'Abobo et de Yopougon par les activités socioculturelles et sportives, en abrégé PARCS Abobo-Yopougon, d'un montant de 160.000 €, a contribué au renforcement du tissu social à la suite des événements survenus lors de la crise postélectorale de 2011. La période globale

de réalisation du projet a été de 33 mois, de 2014 à 2016. La mise en œuvre du projet s'est articulée autour de 3 principales composantes :

- Réalisation d'un diagnostic de la cohésion sociale, des besoins de formation, de réhabilitation et d'équipement d'infrastructures socioculturelles et sportives
- Réalisation d'un programme d'activités socioculturelles entre les deux communes
- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités.

Ces composantes se sont déclinées en activités qui ont été réalisées sur toute la durée du projet.

La première année d'activité du projet a été consacrée d'une part à la réalisation de forums d'information et de sensibilisation des populations des deux communes concernées afin de les faire adhérer au projet, d'autre part à la réalisation de 3 études portant respectivement sur « l'état de la cohésion sociale et les besoins en formation », « le programme d'animation socioculturelle » et « le programme de réhabilitation d'infrastructures socioculturelles ».

Durant la deuxième année, ont été mis en œuvre des programmes d'animation socioculturelle et de renforcement des capacités.

Enfin, la troisième année a permis la réalisation du programme de réhabilitation de stades, parallèlement à la poursuite des programmes d'animation socioculturelle et de renforcement des capacités (gestion associative, montage de projets, recherche de financements, plaidoyers).